

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **69 (1918)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMUNICATIONS.

L'épicéa de la Têpaz.

L'ouvrage „*Les beaux arbres du canton de Vaud*“ a signalé au public toute une série d'arbres beaux, grands, vénérables et dignes d'admiration. Bien entendu, le catalogue est incomplet et chaque année, on découvre ici ou là, quelques-uns de ces géants qui ont échappé aux investigations de l'éditeur.

Parmi ces oubliés, il y a lieu de signaler le gigantesque sapin rouge (*Picea excelsa* Lk.) de la Petite Têpaz, commune du Lieu, Vallée de Joux, canton de Vaud.

Cet arbre croît à l'état isolé sur le pâturage, à quelques pas à l'est du chalet. C'est un représentant typique du sapin candélabre, qui se rapproche beaucoup par ses divers caractères morphologiques du gogant-candélabre de la Borsattaz près Saint-Cergues.

Le tronc proprement dit est très court. De suite il se résout en un certain nombre de très grosses branches ou tiges. Déjà à un mètre au-dessus du sol, il donne naissance à deux formidables branches qui s'incurvent aussitôt et prennent une direction verticale. Un peu plus haut, six nouvelles branches se détachent de façon identique et montent vers le ciel, tout comme les précédentes.

Immédiatement au-dessous du point de départ de la première tige latérale, soit à un mètre au-dessus du sol, le tronc mesure 4,60 m de circonférence. Un peu plus haut, il est fortement bosselé et de ce fait, il acquerrait une circonférence plus considérable encore.

L'arbre atteint environ 25 m de hauteur. Sa végétation est encore bonne, malgré des signes bien perceptibles de vieillesse.

Dans son ensemble, l'épicéa de la Têpaz est un arbre magnifique devant lequel nul ne passe outre. De quelque côté qu'on le regarde, il donne une impression de puissance contenue, de beauté sereine et robuste. On peut croire qu'à moins d'imprévu, d'accident, il vivra longtemps encore; à ce sujet nous connaissons trop le respect dont la municipalité du Lieu entoure les beaux et grands arbres, pour qu'il puisse lui venir à l'idée de supprimer le gros sapin de la Têpaz.

Ajoutons encore que sur le même alpage vit un autre épicéa, en pleine vigueur et prospérité, formidablement branchu, qui mesure 3,70 m de circonférence.

Sam. Aubert.

CANTONS.

Zurich. Le rapport sur la gestion des forêts en 1917 est particulièrement complet. Il contient plusieurs indications et appréciations qu'il vaut la peine de signaler.

Forêts cantonales. L'Etat a acheté pour fr. 126.800, lors de la faillite de la Caisse de prêts et d'épargne d'Eschlikon, un massif boisé de 52,69 ha. Cette acquisition réalise un vœu exprimé depuis longtemps